

Certibiocide

Actualisation et/ou titulaire d'un Certiphyto en cours de validité

Public visé

Tout professionnel amené à utiliser des produits entrant dans la catégorie des biocides.

Prérequis

Savoir lire, écrire, parler français.

Avoir son certificat biocide en cours de validité

Modalités et délais d'accès

Inscription 15 jours avant le début de la formation.

Objectifs professionnels

Identifier les risques, respecter les consignes et la réglementation et connaître les stratégies visant à limiter les recours des produits biocides, rotenticides, insecticides et désinfectants. Respecter les règles concernant l'élimination et le stockage des déchets.

Moyens et méthodes pédagogiques

La pédagogie utilisée est active et centrée sur les participants, leurs expériences dans le domaine d'intervention, leurs ressentis. Genech Conseil privilégie la pratique, la co-construction, la coopération, les échanges dans le groupe nécessaire à une meilleure appropriation des informations et des techniques.

Les outils utilisés durant la formation sont divers et favorisent un rythme dynamique et une collaboration active et efficace des participants : travaux de groupe, jeux de rôle, analyse de pratique, debrief...

Un livret de formation est remis aux participants.

Programme

Identifier les produits (TP) nécessitant l'obtention du Certibiocide.

Sensibilisation au cadre légal.

Sensibilisation aux usages.

Identifier les risques liés à l'utilisation des produits biocides et mettre en place des mesures de prévention pour la santé.

Respecter les consignes et la réglementation liées aux Produits biocides et mettre en place des mesures de prévention pour l'environnement.

Connaître les stratégies visant à limiter les recours aux produits biocides et la lutte intégrée contre les parasites.

Identifier les risques liés à l'utilisation des produits rotenticides et mettre en place des mesures de prévention pour la santé.

Respecter les consignes et la réglementation liées aux produits rotenticides et mettre en place des mesures de prévention pour l'environnement.

Connaître les stratégies visant à limiter les recours aux produits rotenticides et la lutte intégrée contre les parasites.

Identifier les risques liés à l'utilisation des produits désinfectants et mettre en place des mesures de prévention pour la santé.



Formation pour les professionnels inter et intra entreprise

j.vanpeperstraete@institutdegenech.fr
Genech Conseil - Domaine d'Engrain
28, rue Victor Hugo - 59810 Lesquin
Tél. : 03.20.62.29.96 | Fax : 03.20.62.29.88
Siège social : Institut de Genech
Rue de la libération - 59242 Genech
www.institutdegenech.fr

Respecter les consignes et la réglementation liées aux Produits désinfectants et mettre en place des mesures de prévention pour l'environnement.

Connaitre les stratégies visant à limiter les recours aux produits désinfectants et la lutte intégrée contre les parasites.

Identifier les risques liés à l'utilisation des produits insecticides et mettre en place des mesures de prévention pour la santé.

Respecter les consignes et la réglementation liées aux Produits insecticides et mettre en place des mesures de prévention pour l'environnement.

Connaitre les stratégies visant à limiter les recours aux produits insecticides et la lutte intégrée contre les parasites.

Respect des règles de gestion concernant l'élimination et le stockage des déchets.

Durée de la formation

1 jour, soit 7 heures

Dates de la formation

- 11 mai 2023

Nombre de participants

8 personnes minimum / 20 personnes maximum

Lieu de la formation

En Intra entreprise : possibilité sur le site de l'entreprise ou dans nos locaux à l'Institut de Genech (NORD)

En Inter entreprise : sur l'ensemble du territoire national ou dans nos locaux à l'Institut de Genech (NORD)

Tarifs de la formation

Présentiel : 210 € HT / jour / personne

Etude de prise en charge possible, voir avec l'organisme de formation.

Frais en sus : Collations, repas, matériel.

Modalités d'évaluation

Evaluation écrite suivie de la correction collective.

Bilan de satisfaction écrit et oral de la formation.

Validation / Sanction

Attestation de fin de formation.

Accessibilité

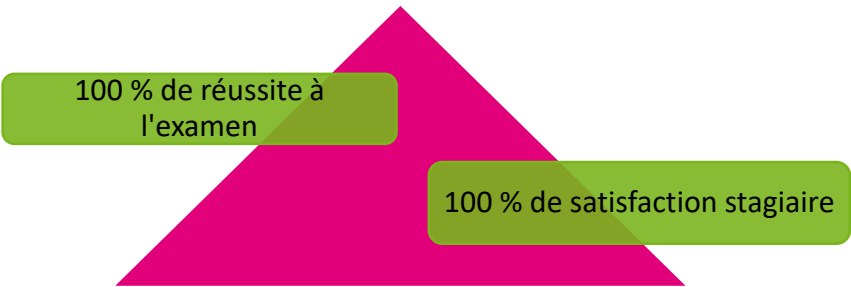
Locaux : Réglementation ERP – Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Contact(s)

Contact administratif : Elise SAMMARCELLI - e.sammarcelli@institutdegenech.fr

Tél : 03 20 62 29 96 – 07 48 16 70 59

Indicateurs de la dernière période d'activité



100 % de réussite à
l'examen

100 % de satisfaction stagiaire